

Discours de Jean-Carles GRELIER
Maire de La Ferté-Bernard
Conseiller Régional des Pays de la Loire

Conseil Municipal
Mercredi 24 novembre 2010

Mes chers Collègues,

Dans la vie de nos collectivités, il n'est pas de petits ou de grands projets. Il n'est que des projets qui s'attachent à satisfaire l'intérêt général.

Et pourtant, de temps à autre, au cœur de ces projets, émerge quelque chose qui va au-delà de la seule, bien qu'indispensable, satisfaction de l'intérêt général. Un projet qui devient à lui seul structurant. Qui permet d'envisager, par-delà le service rendu à la population, une véritable réflexion sur la façon dont on pense la ville, sur la façon dont on vit la ville.

Notre future médiathèque est au nombre de ces projets là. Implantée à l'exacte confluence de la zone de loisirs, à l'architecture contemporaine et novatrice, et du centre ancien, à l'architecture d'abord traditionnelle puis médiévale, située sur le haut de la rue Alfred Marchand, la future médiathèque sera, à elle-seule et avec les aménagements qui l'entoureront un nouveau quartier, un nouvel espace de vie, un nouvel aménagement urbain, un nouveau lieu de vie tout simplement.

Arrivé au terme de la procédure complexe du concours d'architectes, quatre projets restaient en lice. C'est à l'unanimité que le jury, composé pour partie d'élus du Conseil Municipal, pour partie d'experts en architecture, et pour partie de spécialistes du livre, a fait le choix du projet qui va vous être soumis dans quelques instants.

La médiathèque sera un lieu ouvert et transparent. Symbole d'une culture qui s'adresse à tous, qui va au devant de tous. Symbole d'une culture qui intègre. Symbole d'une culture qui épanouit.

Ce nouveau lieu vivant, véritable phare planté en bordure d'avenue et qui sera visible d'où que l'on vienne, sera accompagné d'aménagements extérieurs où la priorité sera donnée aux piétons, sorte d'invitation à rejoindre ou le centre ville, ou l'aire de loisirs, sorte de trait d'union à l'intérieur de la cité.

Porter un tel projet nécessite beaucoup de résolutions, tant les lourdeurs et handicaps administratifs peuvent paraître longs. Mais lorsqu'enfin le projet se dessine, lorsque les premières images apparaissent, lorsqu'on imagine tout simplement l'implantation du bâtiment dans le site alors l'on efface toutes les affres administratives et l'envie de mener ce projet à son terme en devient plus forte encore.

C'est dans cet esprit, mes Chers Collègues, qu'avec Jean Thoreau, les élus et les personnels qui l'accompagnent, je vous invite ce soir à poser la première pierre de l'aménagement d'un nouveau quartier pour notre ville. Une façon pour La Ferté-Bernard d'entrer résolument dans le 21^{ème} siècle.